

L'Observatoire du Programme de reconstruction post-séisme du Grand Atlas

Séisme Grand Atlas : une reconstruction inachevée et des infrastructures sociales en souffrance

Période octobre 2024-décembre 2025

RESUME EXECUTIF

Résumé exécutif

Deux ans et demi après le séisme du 8 septembre 2023, le Programme intégré de reconstruction du Grand Atlas, est un plan d'urgence de cinq ans (2024-2029) doté de **120 milliards de dirhams** visant à réhabiliter les zones sinistrées par le séisme dont l'exécution a révélé dès le début un contraste saisissant entre l'ambition politique initiale, l'ampleur du financement annoncé et les moyens mobilisés au regard des montants réellement dépensés et des réalités observées sur le terrain.

Le deuxième rapport de l'Observatoire du Programme de reconstruction post-séisme d'Al Haouz, projet porté par Transparency Maroc (TM), est le fruit d'une méthodologie combinant l'étude documentaire, les approches qualitative, quantitative dans la collecte de données, l'analyse contradictoire et la publication. Il s'agit d'une analyse qui a fait le bilan d'une année et demie de l'action publique en combinant les aspects institutionnels, financiers, ainsi que le suivi citoyen et l'enquête de terrain, auprès d'un échantillon de 454 ménages dans les douars les plus impactés par le séisme dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua. Ce rapport met en lumière un processus de reconstruction inégal, lent et socialement inéquitable pour ne pas dire injuste.

Dans le secteur de l'éducation, le communiqué du Chef de Gouvernement, daté du 10 septembre 2025, reconnaît explicitement que dans les provinces d'Al-Haouz, Azilal, Chichaoua, **220 établissements scolaires ne sont pas encore opérationnels** (les appels d'offres de 186 établissements venaient d'être lancés, alors que 34 autres sont en cours de mise à niveau). Ces chiffres témoignent du retard pris dans l'un des premiers objectifs du Nouveau Modèle de Développement et que l'avenir de milliers d'élèves est gravement compromis pour la troisième année scolaire consécutive. Ce chiffre n'a pas retenu l'attention des médias comme les autres données figurant dans le communiqué des travaux de la Commission Interministérielle.

En plus des difficultés de la reconstruction des établissements, ceci confirme l'ampleur du gap séparant les provinces sinistrées des autres parties du monde rural, notamment dans les domaines prioritaires de l'éducation et de l'alphabétisation qui connaissaient de réelles difficultés sur le terrain, le séisme n'a fait qu'amplifier ces retards.

Il en est de même pour **les établissements de soins de santé** : il existe un seul hôpital dit de « proximité » de 45 lits pour toute la province du Haouz, connue pour son relief accidenté et ses montagnes les plus hautes de l'Afrique du Nord. L'hôpital manque de plusieurs spécialités chirurgicales et médicales de première nécessité, de professionnels médico-techniques, d'équipements adaptés ou de fournitures médicales. L'hôpital d'Ait Ourir, dont les travaux de construction ont démarré en 2013, n'a pas encore ouvert ses portes. Plusieurs dizaines de centres de santé ne sont pas encore réhabilités. Le manque de professionnels de santé est aiguë dans tous les niveaux dans la région. L'accès aux soins dans un hôpital nécessite plusieurs dizaines de kilomètres.

En matière d'**habitat**, le 22 septembre 2023, le gouvernement a annoncé un taux d'effondrement total des habitations de 32%¹. Quelques mois après ce taux est devenu de 10% seulement. Ce décalage de 22% interroge sur la fiabilité des données recueillies par les agents d'autorité et utilisées par les Commissions locales, provinciales et interministérielle dans le traitement des dossiers des sinistrés. Dans tous les cas, en agissant ainsi, le gouvernement et les autorités locales ont réussi à réduire drastiquement le nombre de bénéficiaires de l'aide de 140 000 DH, allégeant ainsi le budget alloué à la reconstruction. Ainsi 17 ménages parmi les enquêtés dans la zone la plus impactée par l'effondrement total, ont perçu l'aide de

¹ Ce chiffre n'inclut pas les équipements collectifs : écoles, centres de santé, mosquées, sièges d'administrations, etc.

140 000 DH. Comment 102 ménages de cette catégorie, ayant perçues sommes variant de 20 000 à 80 000 DH, ont-ils pu achever la reconstruction de leurs logements ?

Il est possible de s'interroger également sur le nombre total d'habitations sinistrées dont les chiffres ont également varié mais pas autant que pour celles ayant subi un effondrement total. Les données sont souvent contradictoires et ne permettent pas une gouvernance sereine et apaisée. L'enquête de terrain a montré aussi que la classification administrative des dégâts, souvent perçue comme arbitraire, alimente un profond sentiment d'injustice parmi les familles. La persistance des habitations sommaires (tentes, conteneurs, etc.), l'absence de solutions pour les douars situés en zones à risque et les retards administratifs prolongent la phase d'urgence bien au-delà de ce qu'annonçaient les autorités.

Les normes de reconstruction imposées par le programme public (superficie, tranches, etc.) sont en décalage par rapport aux réalités et aux besoins de la population. Le sondage auprès des sinistrés montrent que les superficies imposées pour les nouvelles maisons sont moindres par rapport à la situation avant le séisme : La taille moyenne des maisons rurales avant le séisme variait entre 100 à 200 m² chez 43% des enquêtés et de plus de 200 m² parmi 10% des enquêtés. La norme de 50 à 70 m² imposée constitue un premier motif du refus du programme gouvernemental.

L'opération officieuse d'éradication des tentes, a donné lieu à des nombreuses exactions de la part des agents d'autorité ayant agi avec un excès de pouvoir manifeste. Ils se sont faits particulièrement remarqués dans la campagne de destruction des tentes alors que des logements détruits partiellement n'ont pas été correctement réhabilités pour être habitables. Enfin de nombreux cas de clientélisme, de favoritisme clanique ou familiale et de corruption ont été évoqués visant certains agents d'autorité.

Cette opération, aussi insensée que dénuée de fondement, a permis au Gouvernement d'annoncer, non sans fierté, qu'il ne restait plus que 47 tentes. Ce chiffre a suscité plusieurs manifestations, ainsi que des sit-in organisés par des associations d'habitants devant le Parlement.

L'enquête menée par l'Observatoire révèle que **209 des personnes interrogées et non relogées vivent encore dans des habitats insalubres**. Ces ménages résident soit dans des tentes (77), soit dans des conteneurs (100), soit dans des bidonvilles ou des habitations sommaires (32). Ces chiffres pointent du doigt les sérieuses défaillances de la reconstruction.

Les **infrastructures** reflètent un schéma similaire : des annonces ambitieuses, des chantiers visibles mais des décalages persistent avec les besoins prioritaires. Les routes structurantes progressent mais restent incomplètes et parfois dangereuses.

Le développement de l'activité économique est encore à ses balbutiements malgré le budget estimé de **98 MMDH** destinés à la relance de l'économie locale et projets structurants pour les populations. Ce montant n'est pas encore budgétisé dans le budget général de l'Etat.

La période de l'observation a montré la **dégradation continue des conditions de vie** des citoyens dans les zones les plus gravement touchées par les conséquences du séisme. Les données du rapport et du sondage montrent que l'impact humain du séisme reste durable. Le tissu social local est profondément marqué : 42 % des enquêtés sont au chômage, près de la moitié vit avec moins de 1 000 dirhams mensuellement.

16,3 % des ménages sont dirigés par des veuves, signe direct des pertes humaines. Les **femmes cheffes de ménage** concentrent les exclusions administratives et les situations les plus précaires, révélant un angle mort majeur du programme : l'intégration du genre et des vulnérabilités.

L'enquête de terrain a montré de grandes difficultés des femmes cheffes de ménage enquêtées. L'analyse à partir du prisme du genre montre des vulnérabilités accrues : 21 % d'entre elles cumulent les quatre

difficultés (difficulté de gestion du programme, difficulté avec l'autorité locale, difficulté financière et difficulté avec les entreprises de construction) citées pour les hommes. Leur situation révèle l'absence de prise en compte des spécificités féminines dans les programmes publics.

L'année 2025 a enregistré **trois décès de personnes vivant sous des tentes** ou des conteneurs maritimes. Ces décès ont été enregistrés à la suite d'incendies dans les tentes ou de l'effondrement d'une maison en ruine. L'Observatoire dénonce cette situation de négligence menant à des décès de citoyens marocains.

L'Observatoire a noté, à travers son rapport d'observation citoyenne, **la répression du mouvement social des sinistrés**. Un constat confirmé par la condamnation de Saïd Aït Mehdi, coordinateur de la Coordination des sinistrés à un an de prison ferme, ainsi que trois autres membres de la coordination à quatre mois de prison ferme. Un traitement judiciaire extrêmement sévère qui criminalise l'action citoyenne et la liberté d'expression, d'opinion et de rassemblement.

Du côté de la **gouvernance**, trois constats majeurs sont à relever : le ralentissement de l'action publique, un faux satisfecit et une domination des organes du ministère de l'Intérieur sur les volets opérationnels de la reconstruction. Dès les premiers mois suivant le séisme, le gouvernement a mis en place une architecture institutionnelle, portée par une Commission interministérielle et consolidée par la création de l'Agence de Développement du Haut Atlas (ADHA), devenue le principal opérateur du programme. Toutefois, cette approche a créé des déceptions et un sentiment d'amertume chez les victimes du séisme du Grand Atlas.

En 2024 et 2025, le rythme de pilotage ralentit : les réunions de la Commission se font rares dans l'agenda gouvernemental et puis la mise en place de l'ADHA a accusé un retard de près d'un an et demi. Elle ne dispose que de quinze employés toutes catégories confondues, affectés principalement à son siège à Marrakech, pour le « développement » des six provinces touchées par le séisme. Les difficultés de coordination, la centralisation des décisions et la faiblesse du recours aux acteurs locaux alimentent un sentiment d'éloignement entre l'État et les communautés sinistrées.

Sur le plan financier, l'Observatoire met en évidence un déficit majeur de transparence et de lisibilité budgétaire. Si le Fonds spécial n°126, alimenté par la solidarité nationale, affiche un niveau de ressources de près de 23 milliards de dirhams, la contribution du Budget général de l'État demeure faible et certaines dépenses financées paraissent s'éloigner de la mission première du Fonds. Ce phénomène révèle une substitution progressive de l'effort public par l'engagement citoyen et interroge la cohérence d'un programme dont les contours budgétaires restent flous, notamment sur le second pilier de développement territorial. Dans l'ensemble, l'accès du citoyen à l'information, la reddition des comptes et la participation au suivi demeurent extrêmement limités. Où sont donc passés les 120 MMDH annoncés de manière péremptoire au lancement du programme?

Le cœur opérationnel du programme – la reconstruction des habitations – illustre mieux que toute cette ambivalence.

Bien que les statistiques officielles évoquent des taux d'achèvement proches de 90 %, la réalité des habitants recueillie dans l'enquête nuance fortement ce tableau. Ci-dessous les dix principaux chiffres à retenir de notre enquête de terrain :

1. 42 % des personnes interrogées déclarent être sans emploi depuis le séisme
= Effondrement économique massif ;
2. 50 % des ménages interrogés disposent d'un revenu mensuel inférieur à 1 000 DH
= Niveau de pauvreté critique ;
3. 28 % des foyers les plus pauvres ne reçoivent aucune aide sociale avant le séisme
= Défaillance de ciblage public ;

4. 92 % des ménages déclarent des dommages sur leur maison
= Impact matériel quasi universel ;
5. 57 % des ménages déclarent que leurs habitations ont été totalement détruites
= Perte d'actifs et nécessité de reconstruction intégrale ;
6. 33 % des ménages ne vivent pas dans leur logement au moment de l'enquête
= Reconstitution inachevée de l'habitat ;
7. 89.5% (soit 209 ménages) parmi ceux non relogés vivent encore en tentes ou conteneurs
= Hébergement d'urgence prolongé ;
8. 68 % seulement ont reçu l'aide d'urgence (2 500 DH/mois)
= Un tiers exclu du principal soutien financier ;
9. 45% des ménages interrogés ont été exclus de l'aide à la reconstruction
= Couverture insuffisante pour un programme universel annoncé.
10. 71 % des exclus de l'aide logement citent un blocage administratif comme cause
= La bureaucratie est le premier obstacle au relèvement.

Ces données contredisent directement le discours selon lequel la phase d'urgence est close. Elle indique au contraire que la reconstruction est encore loin d'être achevée, tant matériellement que socialement.

Face à ces lenteurs et dysfonctionnements, la participation citoyenne s'impose comme un moteur crucial de la reconstruction. L'émergence d'un mouvement social structuré de sinistrés, malgré l'indifférence médiatique et des réponses judiciaires parfois répressives, atteste de l'évolution du rapport entre l'État et la population touchée. Dans le même temps, associations locales, ONG nationales et acteurs internationaux jouent un rôle déterminant, apportant appui financier, accompagnement social et expertise technique. Ce foisonnement révèle une évidence : la reconstruction dans le Grand Atlas ne se fait pas seulement par le haut ; elle se construit par le bas, auprès, avec et parfois malgré les institutions publiques.

Ce rapport conclut que **le Programme intégré de reconstruction du Grand Atlas n'est pas victime d'un manque de ressources, mais d'un déficit de vision, de gouvernance, de coordination, d'équité et d'écoute**. Pour qu'il devienne réellement un instrument de relèvement durable, il doit reconnaître la centralité des populations, restaurer la confiance par la transparence et intégrer pleinement la participation citoyenne, non comme une contrainte, mais comme un levier d'efficacité collective.

La reconstruction d'un territoire meurtri ne peut se limiter à des dépenses, des appels d'offres ou des réparations matérielles ni au nombre de réunions de la commission interministérielle. Elle repose sur la justice sociale, la dignité, la réédition des comptes, la transparence et le droit des habitants à reconstruire leur avenir dans leur territoire. C'est à cette condition que la promesse d'un Grand Atlas reconstruit pourra se transformer en réalité partagée. Face à l'ampleur des décalages entre attentes, promesses et réalisations effectives, Transparency Maroc appelle à nouveau à la mise en place d'une **Commission d'enquête parlementaire** et le lancement d'une procédure de **contrôle par la Cour des comptes** de l'ensemble de ce programme, de ses dépenses et son exécution.

Enfin, la multiplication des catastrophes naturelles ces dernières années appelle à renforcer le contrôle et la gestion de ces programmes ad-hoc à l'action du gouvernement. Le succès ou l'échec du programme de reconstruction du Grand Atlas donnera des indicateurs sur les chances de succès de trois programmes similaires lancés à Tata à la suite des inondations dans cette oasis du sud-est marocain, à Safi à la suite des intempéries de décembre 2025 et plus récemment à la suite des inondations dans le Gharb et le nord du Maroc entre janvier et février 2026. L'impératif de sortir le Grand Atlas de son isolement sera un indicateur de la capacité de l'Etat à tenir ses promesses, et surtout à réussir la stratégie nationale de

développement rural et des zones de montagne, annoncée par le Roi lors de la dernière rentrée parlementaire.

Enfin il est légitime de poser la question pour savoir pourquoi l'Etat a décidé de **partager la responsabilité** de la reconstruction directe des logements détruits par le séisme avec des citoyens en état de pauvreté parmi les plus élevés au niveau national ? Pourquoi l'Etat n'a pas, à l'instar de nombreux pays confrontés à un séisme, construit par des intermédiaires publics ou privés, des logements sécurisés aux normes antisismiques et procéder au relogement des sinistrés démunis, dans des délais raisonnables ? Grâce au ciblage institué par le Registre Social Unifié, le Maroc connaît bien les pauvres et les démunis parmi les sinistrés résidents et s'ils sont capables de mener à bien les travaux de reconstruction et de se conformer à des procédures complexes et comprendre le langage, des nombreux intervenants : agents d'autorité, architectes, bureaux d'études, artisans-maçons, etc.